



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 20 mai 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
59	63

Date de convocation

13 mai 2026

**Petite enfance – Comité de pilotage
Autorité Organisatrice de la Petite Enfance (AOPE)**

**N° de la délibération
2026-304**

Secrétaire de séance :
Jimmy GAILLARD

Le 20 mai à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Noël Passas à St-Jean-de-Muzols sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mmes Emilie BENICOURT, Aurore SUIFFET, M. Pascal BIGI, Mme Emeline BLANCHARD, MM. Jérôme BODIN, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, Armelle DESLANDES, M. Bruno FAURE, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM. Benjamin GAILLARD, Jimmy GAILLARD, Damien GOT, Mme Cécile GRUAT-LAFORME, MM. Jean-François GUEGUEN, Mme Sandrine GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Guy LAMBERT, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Franck MENEROUX, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Antoine PARIS, Mme Sandrine PEREIRA, MM. Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUJILLY, MM. Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Vincent ROBIN, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Marc SIMONEL, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avait donné pouvoir : Soumaya BEN MAIMOUN à Agnès PORTAL, Franck LIOTIER à Laurent BARRUYER, Stéphanie NOUGUIER à Pascal BALAY, Olivier VALETTE à Aurore SUIFFET

Etaient représentés par leur suppléant(e) : Denis DEROUX par Marc SIMONEL, Emmanuel DOCHIER par Sandrine GUICHARD

Etaient excusés : M. Xavier ANGELI, Mme Amandine ECHASSERIEAU, M. Gilles FLORENT, M. Michel GAY, M. Pierre GUICHARD, M. Fabrice LORIOT, M. Didier REBOULLET, Mme Amélie VIGNE.

Depuis le 1 janvier 2025, ARCHE Agglo est devenue « Autorité Organisatrice de la Petite Enfance » (AOPE) sur l'ensemble de son territoire, en application des termes de la loi n°2023-1196 du 18/12/2023. Cette compétence se décline en 4 points :

- ✓ recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans,
- ✓ informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans ainsi que les futurs parents,
- ✓ planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil « petite enfance »,
- ✓ soutenir la qualité des modes d'accueil.

Par la délibération n°2025-366 du 18 juin 2025, le Conseil d'Agglomération avait mis en place un comité de pilotage chargé de :

- ✓ formuler un avis consultatif pour les projets de MAM (Maisons d'Assistants Maternels)
- ✓ formuler un avis "**décisionnaire**" pour les projets de crèches, micro-crèches, ... Il est ici précisé que l'avis favorable de l'AOPE est une pièce obligatoire dans le dossier que tout porteur de projet de crèche doit déposer auprès du Conseil Départemental en vue de l'obtention de son agrément. En cas d'avis défavorable, le projet ne peut voir le jour.

Ce comité de pilotage est composé de :

- ✓ la Présidente,
- ✓ la Conseillère Déléguée en charge de la Petite Enfance,
- ✓ de représentants de la CAF 26, de la CAF 07, de la MSA, des Départements Ardèche et Drôme,
- ✓ de 2 élus pour chacun des 8 secteurs de vie identifiés, à savoir :
 - Secteur St Félicien : Bozas, Pailharès, St-Félicien, St-Victor, Vaudevant
 - Secteur St Barthélémy le Plain : Arlebosc, Boucieu-le-Roi, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, St Barthélémy-le-Plain
 - Secteur Etables : Cheminas, Etables, Lemps, Sècheras
 - Secteur Vallée du Rhône « Ardèche » : Glun, Mauves, Plats, St-Jean-de-Muzols, Tournon-sur-Rhône, Vion
 - Secteur Vallée du Rhône « Nord Drôme » : Crozes Hermitage, Erôme, Gervans, Larnage, Serves-sur-Rhône
 - Secteur Vallée du Rhône « Centre Drôme » : Chanos-Curson, Chantemerle-les-Blés, Mercuriol-Veaunes, Tain l'Hermitage
 - Secteur Vallée du Rhône « Sud Drôme » : Beaumont Monteux, La Roche de Glun, Pont de l'Isère
 - Secteur de l'Herbasse : Arthémonay, Bathernay, Bren, Charmes-sur-l'Herbasse, Chavannes, Margès, Marsaz, Montchenu, St-Donat sur l'Herbasse

A noter que le Maire de la commune d'implantation est associé au Comité de Pilotage lorsqu'il doit se prononcer sur un projet.

Ainsi,

Vu le titre IV de la loi n° 2023-1196 du 18/12/2023 relatif à la gouvernance en matière d'accueil du jeune enfant ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu le décret n°2025-253 du 20 mars 2025 relatif au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant ;

Vu la délibération n° 2025-365 du 18 juin 2025 approuvant le schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant ;

Considérant que le renouvellement des instances de la Communauté d'Agglomération suite aux élections municipales et communautaires nécessite de désigner les membres de cette instance ;

Considérant l'avis du bureau du 7 mai 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 63 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- ✓ **APPROUVE** la constitution du Comité de pilotage AOPE suivant :
- ✓ la Présidente,
- ✓ la Conseillère Déléguée en charge de la Petite Enfance,
- ✓ de représentants de la CAF 26, de la CAF 07, de la MSA, des Départements Ardèche et Drôme,
- ✓ de 2 élus pour chacun des 8 secteurs de vie identifiés, à savoir :


- Secteur St Félicien : Bozas, Pailharès, St-Félicien, St-Victor, Vaudevant : Séverine BOURRET (St-Félicien) et Mary BERNARD (St-Victor)
- Secteur St Barthélémy le Plain : Arlebosc, Boucieu-le-Roi, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, St Barthélémy-le-Plain : Ludyvine LESAINTE (Colombier-le-Jeune) et Myriam GERY (Colombier-le-Vieux)
- Secteur Etables : Cheminas, Etables, Lemps, Sècheras : Céline JOLLIVET (Etables) et Emilie BENICOURT (Cheminas)
- Secteur Vallée du Rhône « Nord Drôme » : Crozes Hermitage, Erôme, Gervans, Larnage, Servas-sur-Rhône : Céline BELLE (Larnage) et Corinne CHEVAL (Gervans)
- Secteur Vallée du Rhône « Centre Drôme » : Chanas-Curson, Chantemerle-les-Blés, Mercuriol-Veaunes, Tain l'Hermitage : Corinne TURC (Chanas Curson) et Aline PONSON (Mercuriol-Veaunes)
- Secteur Vallée du Rhône « Sud Drôme » : Beaumont Montoux, La Roche de Glun, Pont de l'Isère : Nathalie BANCHET (Beaumont Montoux) et Catherine CHOL-BERTRAND (Pont de l'Isère),

✓ **AUTORISE** la Présidente à signer toutes pièces afférentes à la présente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercuriol-Veaunes, le 20 mai 2026.

La Présidente,
Delphine COMTE

Signé électroniquement par :
Présidente ArcheAgglo
Date de signature : 21/05/2026
Qualité : Présidente ArcheAgglo

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le 
ID : 007-200073096-20260520-DELIB_2026_304-DE